



MUNICIPALITÉ DE
Havre-Saint-Pierre

ÉTATS FINANCIERS 2023

ÉTATS FINANCIERS

2023

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, la Municipalité doit déposer son rapport financier du 31 décembre 2023. Les états financiers consolidés de l'année 2023 ont été préparés par la firme MNP, comptables agréés. Le rapport est déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2024.

Le résultat des activités financières de fonctionnement non consolidé de l'exercice financier 2023 s'est soldé par un excédent à des fins fiscales de 329 068\$.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

ADMINISTRATION MUNICIPALE



REVENUS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Fonctionnement	Budget	Réel
Taxes	5 882 119 \$	5 968 781 \$
Compensations	1 137 497 \$	1 185 213 \$
Transferts	322 557 \$	343 023 \$
Services rendus	410 244 \$	426 219 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités	86 000 \$	154 119 \$
Autres revenus	3 742 977 \$	3 878 081 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Fonctionnement	Budget	Réel
Administration générale	1 989 902 \$	1 872 474 \$
Sécurité publique	828 042 \$	761 003 \$
Transport	2 066 324 \$	2 014 348 \$
Hygiène du milieu	1 237 422 \$	1 132 500 \$
Santé et bien-être	37 000 \$	34 638 \$
Aménagement, urbanisme et développement	331 081 \$	341 998 \$
Loisirs et culture	2 310 216 \$	2 106 762 \$
Frais de financement	635 414 \$	935 906 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

EXPLICATION DES ÉCARTS

Le résultat de l'exercice s'explique principalement par les variations suivantes :

- Des revenus de taxation et de compensations additionnels;
- Des revenus additionnels en imposition de droits de mutations et en intérêts;
- Des économies sur les dépenses de fonctionnement dû à la non-réalisation de certaines activités;
- Diminution de certaines quotes-parts à la MRC de Minganie;
- Certaines dépenses inférieures en ressources humaines;
- Montant supplémentaire en frais de financement;
- Autres variations de revenus et de dépenses;